

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

**AVIS DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION**

Lors de sa séance du 7 juin 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 373-2022 décrit ci-après :

Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité.

Une assemblée publique de consultation à propos de ce projet de règlement aura lieu le 5 juillet 2022 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Edmond-de-Grantham .

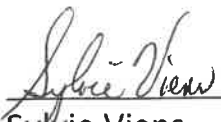
Au cours de cette séance, celui par l'intermédiaire duquel elle sera tenue, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter

Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante:
www.st-edmond-de-grantham.qc.ca.

Pour information : 819 395-2562

Ce 8 juin 2022,



Sylvie Viens
Directrice générale

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sylvie Viens, résidant à Saint-Marcel-de-Richelieu, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé aux endroits désignés par le conseil de la Municipalité, entre 8h45 et 9h00 le 8^e jour du mois de juin 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de juin 2022.



Sylvie Viens

Directrice générale et greffière-trésorière